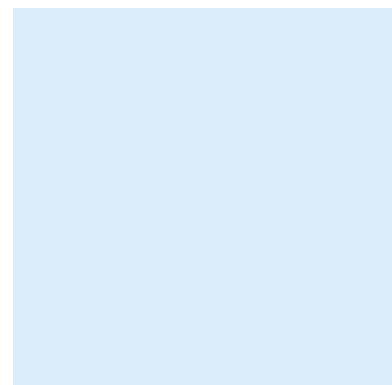




mobile

CAR INSURANCE



Appréciez
une **mobilité**
sans souci



Simplement là pour vous



mobilé car insurance est la solution idéale pour le client qui cherche une **assurance auto qui s'adapte à ses besoins** et lui offre des avantages en fonction de son **profil** et de ses **habitudes de conduite**.

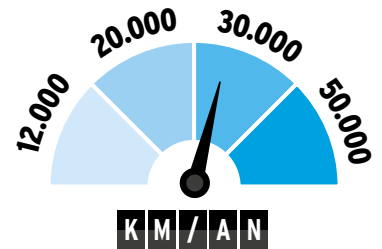


LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

Les formules kilométriques

12 000 km - 20 000 km - 30 000 km - 50 000 km par an

Le prix juste pour une **assurance de qualité**, en toute simplicité : le client ne **paye que pour les kilomètres qu'il parcourt** !



Les avantages smartcar

Des **réductions de -5% à -20%** en fonction du nombre d'équipements d'aide à la conduite dont est équipé le véhicule.

Nombre d'équipements	Forfaits 30 000 & 50 000	Forfaits 12 000 & 20 000	Les équipements pris en compte
2	-5%	-5%	Avertisseur d'angle mort
3	-10%		Avertisseur de changement de bande
4	-15%		Alerte collision
5 et +	-20%		Aide au stationnement avant et arrière
			Cruise control adaptatif
			Détecteur de fatigue

La protection du bonus

Lorsque le **bonus-malus RC atteint -3**, il est protégé et n'augmentera plus, même en cas de sinistre.



UNE PROTECTION DU VÉHICULE FLEXIBLE

Le choix de la valeur d'assurance véhicule

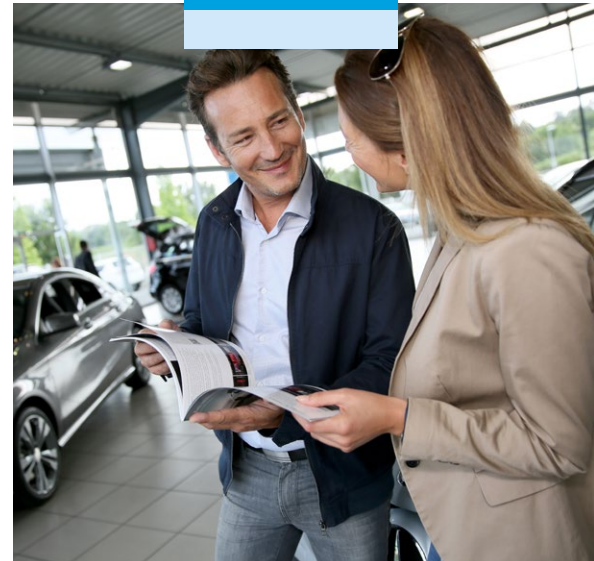
Le véhicule de **moins de 6 mois** peut être assuré :

- 1 Sur base de la **valeur à neuf** : valeur catalogue du véhicule lors de la première mise en circulation, sans remise ni rabais, majorée des accessoires payants.
- 2 Sur base de la **valeur à assurer** : valeur du véhicule lors de la première mise en circulation, après déduction des remises accordées par le concessionnaire lors de l'achat du véhicule, ou valeur située entre cette valeur et la valeur à neuf



VÉHICULE DE

← MOINS DE 6 MOIS



Le choix du mode d'indemnisation en dégâts matériels

Dégressivité valeur conventionnelle 6 mois

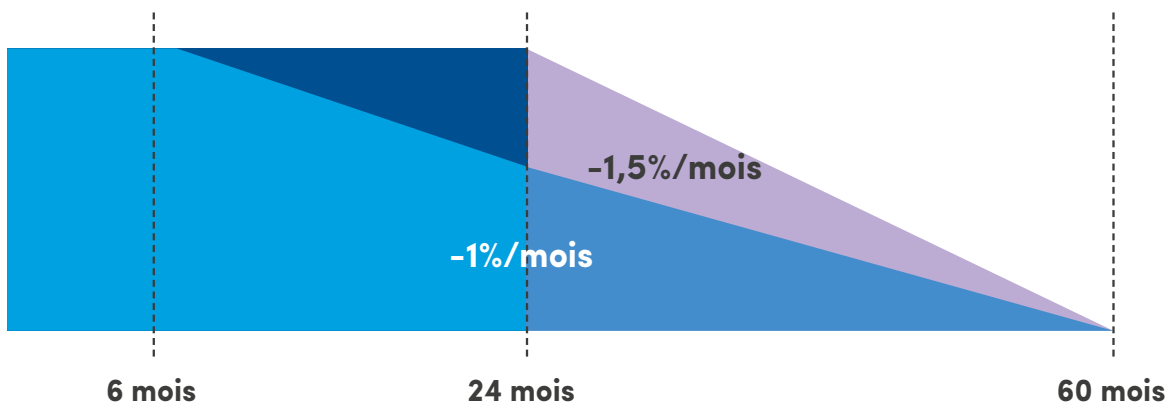
- Pendant 6 mois à dater de la 1^{ère} mise en circulation : couverture en valeur à neuf
- Du 7^{ème} au 60^{ème} mois : la valeur diminue de 1% par mois
- À partir du 61^{ème} mois : couverture en valeur réelle*

Dégressivité valeur conventionnelle 24 mois

- Pendant 24 mois à dater de la 1^{ère} mise en circulation : couverture en valeur à neuf
- Le 25^{ème} mois : diminution de 19%, ensuite diminution de 1% par mois jusqu'au 60^{ème} mois
- À partir du 61^{ème} mois : couverture en valeur réelle*

Dégressivité valeur conventionnelle 24 mois lissée

- Pendant 24 mois à dater de la 1^{ère} mise en circulation : couverture en valeur à neuf
- Du 25^{ème} au 60^{ème} mois : la valeur diminue de 1,5% par mois
- À partir du 61^{ème} mois : couverture en valeur réelle*



Les packages omnium

	★ OMNIUM MINI	★★ OMNIUM PARTIELLE	★★★ OMNIUM TOTALE	FRANCHISE
Incendie	✓	✓	✓	-
Forces de la nature	✓	✓	✓	-
Heurt d'animaux	✓	✓	✓	-
Bris de vitre	✓	✓	✓	- Pas de franchise si pack confort souscrit OU réparation via garage agréé ou spécialiste bris de vitre - Sinon : 100 €
Vol	X	✓	✓	-
Dégâts matériels	X	X	✓	Au choix : - 1,5% de la valeur assurée, plafonnée à 550€ - LUX : pas de franchise si accident avec un tiers identifié, sinon 2,5% - 2,5% de la valeur assurée, plafonnée à 750€ - 5% de la valeur assurée sans plafond
		Option pack confort possible		

Le Pack confort

À souscrire en option de l'**omnium partielle** ou de l'**omnium totale**



VOL ET VANDALISME
DES PNEUS



BRIS DES PHARES, FEUX ARRIÈRES,
MIROIRS DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



DOMMAGES CAUSÉS
PAR LES RONGEURS



DÉGÂTS CONSÉCUTIFS À UNE
INFILTRATION D'EAU



CREVAISON DES
PNEUS HIVER



AUCUNE FRANCHISE
EN BRIS DE VITRES



VOL DES BIENS TRANSPORTÉS
JUSQU'À 2000€

L'ASSURANCE DU CONDUCTEUR : UNE GARANTIE À NE PAS OUBLIER !

2 OPTIONS

Conducteur protégé

Formule droit commun :

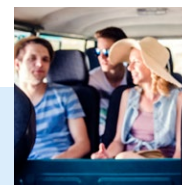
- ✓ Protège le conducteur uniquement
- ✓ Intervient en cas de décès ou d'invalidité
- ✓ 2 choix d'indemnisation possibles :
250 000 € ou 1 000 000 €



Accident de circulation

Formule forfaitaire :



- ✓ Choix entre protection du conducteur ou de tous les occupants
- ✓ Intervient en cas de décès ou d'invalidité
- ✓ Intervient également en cas d'accident dans les transports en commun
- ✓ Choix d'indemnisation jusqu'à 25 000 €



UNE ASSISTANCE HAUT DE GAMME

3 options sont possibles



 ASSISTANCE 1^{ÈRE} URGENCE Gratuite avec la RC	 ASSISTANCE COMPLÈTE Véhicule + personnes	 ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE Véhicule uniquement
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance 24h/24 7 jours/7 en Belgique ✓ Véhicule de remplacement pendant 7 jours auprès de nos garagistes agréés ✓ Prestations étendues si l'omnium partielle ou totale sont souscrites 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance au véhicule, aussi à l'étranger ✓ Véhicule de remplacement durant 7 jours, 30 jours en cas de vol (+ 7 jours auprès de nos garagistes agréés) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance aux personnes ✓ Frais médicaux à l'étranger ✓ Assistance voyage Possible uniquement si le véhicule principal est assuré chez Foyer

Retrouvez la liste de nos garages agréés sur notre site web : www.assurancesfoyer.be/fr/chercher-garage

ASSURANCE MOTO



Des options sur mesure pour une protection optimale :

- ✓ Bagages : couverture de l'équipement de protection du motard et du top case détérioré à la suite d'un accident ou d'un vol
- ✓ Assistance moto
- ✓ Garanties vol, incendie et dégâts matériels pour les motos de moins de 2 ans
- ✓ Individuelle accident pour le motard

UN PROGRAMME DE FIDÉLITÉ TRÈS INTÉRESSANT

Multi bonus

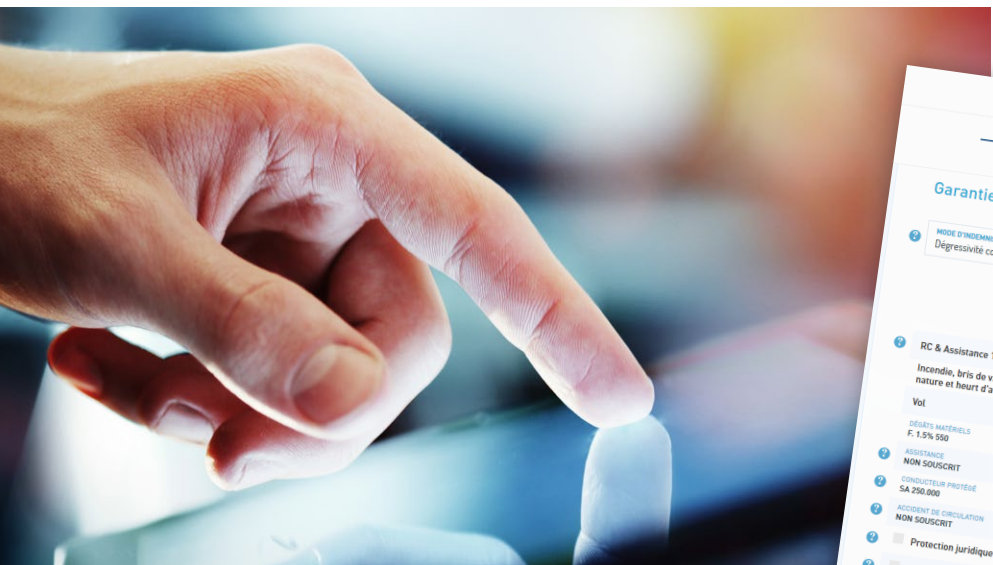
Un **avantage fidélité octroyé sous forme de réduction** appliquée sur tous les contrats d'un même ménage ou d'une même société.

Chaque garantie/contrat donne droit à des **points fidélité**. Le total des points fidélité détermine le **multi bonus** et donc la remise qui sera accordée.



GARANTIES		POINTS FIDÉLITÉ	TOTAL POINTS FIDÉLITÉ	MULTI BONUS
Auto	RC	0,5	< 2	0%
	Omnium ou Omnium partielle	0,5	> 2	-5%
Moto	RC	0,3	> 2,5	-7,5%
Enjoy home insurance	Bâtiment	0,5	> 3	-10%
	Contenu	0,5	> 5	-12%
	Pack prêt hypothécaire	0,5		

Le multi bonus s'applique à l'échéance de chaque contrat.



Tarif AUTO

CONDUCTEUR RISQUE GARANTIES

Garanties

MODE D'INDENNISATION
Dégressivité conventionnelle valeur à neuf 24 mois

FORFAIT KILOMETRIQUE
12 000km

	BASE	Optimum MINI	Optimum PARTIELLE	Optimum TOTALE
RC & Assistance Tère Urgence	248,04	248,04		
Incendie, bris de vitres, force de la nature et heurt d'animaux	X		235,93	233,58
Vol	X	108,44	103,12	102,08
DÉGÂTS MATÉRIELS F. 1.5% 550	X	X	25,78	25,52
ASSISTANCE NON SOUSCRIT			X	227,35
CONDUCTEUR PROTÈGE SA 250.000				41,83
ACCIDENT DE CIRCULATION NON SOUSCRIT				
Protection juridique				
Pack frontalier				
Pack confort				
PRIME TOTALE (TTC)	289,87 €	398,31 €	406,66 €	630,36 €

CALCULER

SERVICE ET CONSEIL

Simplicité et rapidité

Vous obtenez un tarif auto en 10 clics via l'outil de tarification neo.

Le tarif est enregistré et peut être récupéré pour être transformé en nouvelle affaire.

Une équipe dédiée

Une équipe de souscription à taille humaine, qui vous écoute et vous conseille.

Pour toute demande :



+352 437 43 2250

production@assurancesfoyer.be

Une équipe sinistre qui met tout en oeuvre pour traiter chaque dossier avec rapidité et professionnalisme.

Pour toute déclaration ou suivi de dossier :



+352 437 43 2220

sinistres@assurancesfoyer.be

Votre responsable de secteur à votre écoute !



Foyer Assurances

12 rue Léon Laval – L-3372 Leudelange

Tél. : +352 437 43 2250 – bienvenue@assurancesfoyer.be

www.assurancesfoyer.be

FSMA : 1258 – N° entreprise : 0823.448.143